



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Conseil Permanent du 28 avril 2016**

**Intervention de Mme Véronique Roger-Lacan, Ambassadrice  
Représentante permanente de la France auprès de l'OSCE**

Monsieur le Président,

Je m'aligne sur la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques remarques à titre national.

Je remercie les Ambassadeurs Sajdik et Apakan pour leurs présentations et je salue leur engagement personnel et celui de leurs équipes pour la résolution pacifique du conflit.

Monsieur le Président, Messieurs les Ambassadeurs Sajdik et Apakan,

Les observateurs de la mission spéciale d'observation en Ukraine (MSOU) effectuent un travail formidable et extrêmement utile, sur le terrain, dans des conditions qui, nous le savons, sont extrêmes. Ils s'engagent personnellement, chaque jour, au péril de leur sécurité.

C'est bien ce sujet qui est une source de vive inquiétude pour nous. Plusieurs incidents ciblant des patrouilles de la MSOU ont eu lieu ces dernières semaines. Nous les condamnons fermement. Nous appelons les parties ainsi que les Etats participants qui ont de l'influence sur eux à mettre fin à ces menaces, à lancer des enquêtes policières et judiciaires afin que les coupables soient punis. Nous, Etats participants, l'OSCE et la MSOU, portons conjointement avec les parties sur le terrain la responsabilité de la sécurité de ces personnels dévoués. Nous ne pouvons plus tolérer que la montée en puissance des attaques contre eux se poursuive.

Monsieur le Président,

Vous savez l'importance que les autorités françaises et l'ensemble des Etats participants attachent aux conditions de travail et de vie des personnels mis à disposition de l'organisation.

Nous avons pu échanger à deux reprises des observateurs de la MSOU au cours des six derniers mois, et je comprends que d'autres Etats participants l'ont fait aussi. Ils décrivent tous leur mission comme passionnante et enrichissante. Cependant, ils nous ont également fait part de certaines difficultés dans l'exercice de leur mission : gestion de la ressource humaine sur le terrain, cohésion des équipes, partage de l'information à tous les niveaux, tant quant aux développements concrets sur le terrain qu'en ce qui concerne les négociations internationales. Nous sommes sensibles notamment à ce que nous appelons en France, la « boucle opérationnelle », qui va de l'observation sur le terrain jusqu'à la planification par les autorités décisionnelles des actions à entreprendre. Nous comprenons que le Secrétariat et la MSOU sont conscients de ces difficultés et réfléchissent à des solutions. Vous pouvez compter sur le soutien de ma délégation pour trouver ensemble des pistes d'amélioration qui bénéficieront à tous.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'ajouter un mot concernant le déminage. Le déminage est essentiel pour la sécurité des populations ainsi que celle de nos observateurs. Nous sommes préoccupés par les récents rapports de la MSOU sur les difficultés dans ce domaine : stagnation voire recul du déminage des 12 zones prioritaires, zones re-minées. Monsieur l'Ambassadeur Sajdik, vous nous avez alertés dès l'automne dernier sur ce sujet. Nous nous sommes donc pour la plupart mobilisés avec, à la clé, des contributions financières ou en nature aux actions de déminage menées par les parties et à la facilitation menée par la MSOU dans ce domaine. A titre national, nous avons engagé 800 000 euros à la résolution de la crise en et autour de l'Ukraine, notamment pour les actions de dépollution. Mais de même que sur d'autres sujets relatifs à ce conflit, les perspectives ne s'éclaircissent pas malgré le retour d'un climat plus clément. Nous vous serions dès lors reconnaissants, à vous et aux autorités en place, de nous fournir des précisions sur les difficultés rencontrées.

Je vous remercie Monsieur le Président et vous serais reconnaissante de bien vouloir verser cette déclaration au journal des débats.